



Tunisie : Préparation

Quand partir

La Tunisie est une destination fréquentée tout au long de l'année. Si vous partez en janvier ou en février vous bénéficierez de conditions financières avantageuses et d'une affluence moindre. Le temps y est en revanche pluvieux et frais. Le pic d'affluence se situe en plein été, en juillet et en août. Il vous est déconseillé de prévoir votre séjour en cette saison tant la Tunisie est alors envahie de touristes.

Formalités administratives

La possession de votre seul passeport en cours de validité suffira à vous permettre l'entrée sur le territoire, pour tout séjour de moins de 3 mois. Si vous voyagez en groupe, vous pouvez vous contenter de présenter votre carte d'identité (qui doit cependant avoir été émise moins de 10 ans auparavant) et le carnet de voyage remis par l'agence. Si vous souhaitez prolonger votre séjour, vous devez obtenir un visa et une carte de séjour. Ces demandes se réalisent auprès du ministère de l'Intérieur. Les bi-nationaux devront présenter à leur entrée comme à leur sortie de Tunisie un passeport tunisien en cours de validité et une pièce française en cours de validité, à l'entrée ou à la sortie du territoire français.

Argent

Vous pourrez profiter pleinement de votre séjour avec 45 euros par jour. La Tunisie est un pays peu onéreux et accessible à partir de 23 euros par jour si vous souhaitez maîtriser votre budget. On se loge et on se restaure pour très peu dans l'ensemble. Vous devriez pouvoir utiliser vos cartes de crédit internationales, au moins au restaurant et dans les hôtels. Vous trouverez des distributeurs automatiques facilement. Les banques vous permettront d'échanger vos devises ; il est conseillé de comparer les taux pratiqués par les différents établissements. Généralement, pas de commissions sur les conversions des chèques de voyage.

Santé

Contractez une assurance couvrant le rapatriement sanitaire et consultez votre médecin avant le départ.

Numéros d'urgence : 190 (samu)

Comment s'y rendre

Préférez l'avion, bien qu'il vous soit également possible de rallier votre destination par la mer. Il existe une liaison en ferry depuis Marseille qui vous permettra d'embarquer votre véhicule et de débarquer à Tunis. Nombre d'agences de voyage proposent des séjours tout compris intéressants financièrement, et qui, souvent, vous permettront également de partir à la découverte des trésors de

ce pays, voire même de participer à des raids dans le désert. Renseignez-vous.

Adresses utiles

Ambassade de Tunisie en France :
25 rue Barbet de Jouy - 75007 Paris
(tel.) 01 45 55 95 98
atn.paris@wanadoo.fr

Ambassade de France en Tunisie :
2 Place de l'Indépendance - 1000 Tunis RP
(tel.) [216] (71) 105 111
courrier@ambafrance-tn.org

©Stephen Ryder